

Réf: Dossier 255444

Avis de constitution

SOCIETE « AKG CONSTRUCTION ET DESIGN » en abrégé « AKG DESIGN »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE carrefour BATIM,
non loin de la pharmacie luminance K, Lot D84, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 02 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKG CONSTRUCTION ET DESIGN »

en abrégé « AKG DESIGN »

Objet : Revêtement de façade (Alucobond), Construction métallique, Pose placo Lambris, Totems, Enseigne tout type, Peinture, Chaudronnerie (Étanchéité), Électricité, Vitrierie, BTP, transport, Achat vente et location de véhicules, Commerce général, Import-Export. .

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE carrefour BATIM, non loin de la pharmacie luminance K, Lot D84, Ilot 35

Dirigeant(s) M KOUAME KOUAKOU AKA GEORGES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11070 du 09/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71685/GTCA/RC/2023 du 09/10/2023

Pour Avis

Le CEPICI

